



Problème opérateur mobile

Par **Stev37**, le **14/04/2014** à **19:20**

Bonjour, rnrnIl y a plus d'un an maintenant, j'ouvrais à mon nom une ligne mobile chez un grand opérateur pour mon compagnon. Tous les documents étaient à mon nom il n'avait que la jouissance de la ligne. Chaque mois, il opérait un remboursement des frais de la ligne. rnrnSuite à une rupture, cette technique de remboursement à perduré bien que j'ai tenté des démarches pour ne plus avoir gestion et la charge de cette ligne. rnSuit à plusieurs impayés et à un abus de la ligne de sa part avec notamment des frais hors forfait considérables. J'ai donc entrepris la clotûre de a ligne en question en sachant que l'engagement était terminé. rnrnMais il s'est avéré que mon ex-compagnon, sans m'en informé avait procédé à un changement sur la ligne qui avait provoqué un réengagement chez l'opérateur. La ligne étant à mon nom, il n'avait pas l'autorisation pour effectuer ce réengagement, et l'opérateur ne devait pas le laisser faire. rnrnAujourd'hui je ne peux donc pas résilier la ligne sans avoir des frais considérables à payer à cause du réengagement qui s'est opéré à mon insu! rnrnQue puis-je faire pour régler cette situation une bonne fois pour toute, et sans avoir ces frais considérables à payer?? rnrnJe vous remercie d'avance, cette situation est très problématique et financièrement intenable.